

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09

L'an deux mil douze, le vingt six octobre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 19/10/2012

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., JACOMET M., LEYDET P., DROGOUL- SPANU D., REYNAUD P.
et Mmes GIORDANO E., RIGALT N..

Absents excusés : Mrs HONNORAT J., MASSE O., Mme OBRADOS A. *qui a donné procuration à Mr PESCE A..*

Objet: extension EP « avenue de la gare »

-Demande de financement au Conseil Général dans le cadre du FODAC-

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un devis d'un montant HT de 37 415€ pour l'extension de l'EP « avenue de la gare », ce projet judicieux à réaliser irait dans la continuité de ceux réalisés par le syndicat d'électrification ; de plus un financement dans le cadre du FODAC (Fonds Départemental d'Appui aux Communes) d'un montant de 10 000€ est envisageable, ce qui porterait la partie à la charge de la commune à 27 415€ HT.

Après étude du devis et réflexion sur l'opportunité, l'Assemblée Délibérante à l'unanimité des membres présents est favorable à ce projet, confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier ainsi que pour présenter au Conseil Général un dossier dans le cadre du FODAC en vue d'une contribution financière de 10 000€.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET

R.F.

Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 13/11/2012

004-210400909-20121026-DE_2012_19-DE